

N°026/23
DEPARTEMENT DE
L'EURE
ARRONDISSEMENT
D'EVREUX

Délibération du
Conseil
d'Administration
du Centre Communal
d'Action Sociale

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE VERNON



L'an deux mille vingt-trois, le mardi quatre avril à dix-huit heures trente,

Le Conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vernon, sous la présidence de M.Yves ETIENNE,

Étaient présents :

M. Yves ETIENNE, Vice-Président

Date de convocation :
24/03/2023

Administrateurs en
exercice : 17

Administrateurs
présents : 10

Administrateurs
votants : 13

Mme Huguette DUBROMEL, M. Olivier DE FRANCE,
Mme Jeanne DUCLOUX, Mme Mireille PETIT, Jean-
Michel ROZIES, Mme Paola VANEGAS, M. Youssef
SAUKRET, Mme Sylvie GRAFFIN, Mme Lorine
BALIKCI, Administrateur

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. François OUZILLEAU à M. Yves ETIENNE M.
Tristan SAVINO à M. Youssef SAUKRET Mme
Catherine DELALANDE à Mme Sylvie GRAFFIN

Absents excusés :

Mme Blandine RIPERT
Mme. Stéphanie BARDIN
Mme Claire GOUSSET
M. Jérôme GRENIER

Secrétaire de séance : Benjamin Desgardin

OBJET : RA des Blanchères - inscription budgétaire pour créances douteuses

Dans un souci de sincérité budgétaire, de transparence et de fiabilité des résultats de fonctionnement des collectivités, la constitution des provisions pour les créances douteuses constitue une dépense obligatoire au vu de la réglementation. Lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis, malgré les diligences faites par le comptable public, une provision doit être constituée par délibération, à hauteur du risque d'irrecouvrabilité estimé à partir des éléments communiqués par le comptable public.

Dès lors qu'il existe, pour une créance donnée, des indices de difficulté de recouvrement (compte-tenu, notamment, de la situation financière du débiteur) ou d'une contestation sérieuse, la créance doit être considérée comme douteuse. Il faut alors constater une provision car la valeur des titres de recettes pris en charge dans la comptabilité est supérieure à celle attendue.

L'identification et la valorisation du risque impliquent un travail concerté entre l'ordonnateur et le comptable, sur la base de tableaux de bord. L'objectif est d'aboutir à une évaluation, la plus précise possible, du montant de la provision des créances du fait de leur irrecouvrabilité.

L'analyse effectuée conjointement avec le comptable et la commune des restes à recouvrer a permis d'identifier les créances devant faire l'objet d'une provision.

La constitution d'une provision est inscrite en dépenses de fonctionnement au chapitre 68 « dotations aux provisions ». Les provisions réalisées sont mises en réserve jusqu'à leur reprise. La reprise de la provision, en cas de risque avéré ou d'extinction du risque, sera inscrite en recette de fonctionnement au chapitre 78 « reprise sur amortissements et provisions ». La constitution d'une provision pour litiges n'équivaut en aucun cas à la reconnaissance quelconque de l'exigibilité des sommes prétendues dues.

Le régime de droit commun pour la commune de Vernon et son CCAS est celui des provisions semi-budgétaires, qui n'impactent que la section de fonctionnement.

C'est pourquoi, il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir constituer une provision pour créances douteuses, opération semi-budgétaire de 9 126,07 €

Vu les dispositions du Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2321-2 et R.2321-2,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) et notamment les articles L 123-4 à L 123-8, R 123-1 à R 123-38,

Vu l'arrêté du 15 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

Il est proposé au conseil d'administration :

- DE CONSTITUER, à compter de l'exercice 2023, une provision pour créances douteuses, semi-budgétaire, à hauteur de 17 % des restes à recouvrer supérieurs à 2 ans constatés au 31 décembre de l'année budgétaire pour un montant de 9 126,07 €.
- D'INSCRIRE les crédits nécessaires au compte 6817 « dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants » au budget primitif 2023.

Délibéré :

Adoptée à l'unanimité

Centre Communal d'Action Sociale de VERNON

Pour : 13

Ainsi délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus
Le registre dûment signé
Pour extrait conforme,

Le président soussigné, certifie sous sa responsabilité, que le présent acte, a été transmis en Préfecture le sous le numéro publié ou affiché ou notifié le est exécutoire.
Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).

ÉTAT DE PROVISIONNEMENTS DES CRÉANCES

Dès lors que la valeur probable de recouvrement d'une créance devient inférieure à sa valeur nette comptable, il est indispensable de constituer une provision.

La liste ci dessous recense les créances prises en charge depuis plus de deux ans (730 jours) non encore recouvrées à ce jour et enregistrées sur un compte de créances douteuses et/ou contentieuses.

Information complémentaire :

Les comptes 491 retracent les dépréciations des comptes 41 et les comptes 496 retracent les dépréciations des comptes 46. Les comptes 44 n'ont pas vocation à être dépréciés.

MONTANT TOTAL A PROVISIONNER (calcul au taux de 17%)	9 126,07
--	-----------------

TITRE	DATE DE PEC	COMPTE	RESTE DU	DERNIÈRE ACTION	C/491x	C/496x
T-94	04/03/2019	4161	1 362,96	Mise en demeure personnes publiques acte créé - 24/01/23	231,70	0,00
T-533	31/12/2014	4161	528,67	SATD employeur Décédé - 23/03/17	89,87	0,00
T-227	24/06/2014	4161	13,81	Code empêchement « ANV contentieux » 10/09/2020 - 01/01/2099	2,35	0,00
T-294	16/07/2014	4161	13,81	Code empêchement « ANV contentieux » 10/09/2020 - 01/01/2099	2,35	0,00
T-324	11/08/2014	4161	13,81	Code empêchement « ANV contentieux » 10/09/2020 - 01/01/2099	2,35	0,00
T-346	02/09/2014	4161	171,23	SATD bancaire soldé - 10/09/20	29,11	0,00
T-372	16/09/2014	4161	7,63	SATD bancaire soldé - 10/09/20	1,30	0,00
T-389	16/09/2014	4161	13,81	Code empêchement « ANV contentieux » 10/09/2020 - 01/01/2099	2,35	0,00
T-417	22/10/2014	4161	13,81	SATD bancaire soldé - 10/09/20	2,35	0,00
T-464	02/12/2014	4161	528,67	SATD bancaire soldé - 10/09/20	89,87	0,00
T-502	23/12/2014	4161	528,67	SATD bancaire soldé - 10/09/20	89,87	0,00
T-536	31/12/2014	4161	528,67	SATD bancaire soldé - 10/09/20	89,87	0,00
T-20	24/02/2015	4161	528,67	SATD bancaire soldé - 10/09/20	89,87	0,00
T-58	26/03/2015	4161	528,67	SATD bancaire soldé - 10/09/20	89,87	0,00
T-487	25/09/2012	4161	30,10	SATD employeur négative - 06/07/17	5,12	0,00
T-548	16/10/2012	4161	45,50	SATD employeur négative - 06/07/17	7,74	0,00
T-613	12/12/2012	4161	20,90	SATD employeur négative - 06/07/17	3,55	0,00
T-718	31/12/2012	4161	45,50	SATD employeur négative - 06/07/17	7,74	0,00
T-34	21/02/2013	4161	54,12	SATD employeur négative - 06/07/17	9,20	0,00
T-92	21/03/2013	4161	10,88	SATD employeur négative - 06/07/17	1,85	0,00
T-414	31/08/2020	4161	357,33	Code empêchement « ANV contentieux » 14/11/2022 - 01/01/2099	60,75	0,00
T-378	18/08/2020	46726	130,90	SATD employeur Pli non distribuable - 19/02/21	0,00	22,25
T-438	04/09/2020	46726	158,95	SATD employeur Pli non distribuable - 19/02/21	0,00	27,02
T-491	31/12/2009	4161	688,73	SATD employeur soldé - 24/11/21	117,08	0,00
T-28	26/02/2010	4161	694,82	SATD employeur soldé - 24/11/21	118,12	0,00
T-85	18/03/2010	4161	674,82	SATD employeur soldé - 24/11/21	114,72	0,00
T-340	27/07/2020	4161	65,16	SATD bancaire positive sans provision - 24/11/20	11,08	0,00
T-337	20/07/2012	4161	378,27	SATD (en cours) 23/10/2014	64,31	0,00
T-389	13/08/2012	4161	378,27	SATD (en cours) 23/10/2014	64,31	0,00
T-523	16/10/2012	4161	357,15	SATD (en cours) 23/10/2014	60,72	0,00
T-572	12/12/2012	4161	385,43	SATD (en cours) 23/10/2014	65,52	0,00
T-635	19/12/2012	4161	447,51	SATD (en cours) 23/10/2014	76,08	0,00
T-690	31/12/2012	4161	447,51	SATD (en cours) 23/10/2014	76,08	0,00

TITRE	DATE DE PEC	COMPTE	RESTE DU	DERNIÈRE ACTION	C/491x	C/496x
T-9	21/02/2013	4161	325,75	SATD (en cours) 23/10/2014	55,38	0,00
T-63	21/03/2013	4161	473,03	SATD (en cours) 23/10/2014	80,42	0,00
T-129	18/04/2013	4161	460,27	SATD (en cours) 23/10/2014	78,25	0,00
T-485	31/10/2013	4161	347,76	SATD (en cours) 27/03/2015	59,12	0,00
T-642	31/12/2013	4161	219,69	SATD (en cours) 27/03/2015	37,35	0,00
T-22	14/02/2014	4161	460,27	SATD (en cours) 27/03/2015	78,25	0,00
T-182	21/05/2014	4161	471,24	SATD (en cours) 27/03/2015	80,11	0,00
T-234	24/06/2014	4161	471,24	SATD (en cours) 27/03/2015	80,11	0,00
T-302	16/07/2014	4161	471,24	SATD (en cours) 27/03/2015	80,11	0,00
T-330	11/08/2014	4161	471,24	SATD (en cours) 27/03/2015	80,11	0,00
T-394	16/09/2014	4161	471,24	SATD (en cours) 23/10/2014	80,11	0,00
T-423	22/10/2014	4161	243,22	SATD (en cours) 27/03/2015	41,35	0,00
T-454	02/12/2014	4161	51,16	SATD (en cours) 27/03/2015	8,70	0,00
T-147	26/04/2012	4161	384,03	SATD bancaire soldé - 11/03/20	65,29	0,00
T-268	22/06/2012	4161	595,21	SATD bancaire soldé - 11/03/20	101,19	0,00
T-333	20/07/2012	4161	599,35	SATD bancaire soldé - 11/03/20	101,89	0,00
T-383	13/08/2012	4161	599,35	SATD bancaire soldé - 11/03/20	101,89	0,00
T-458	25/09/2012	4161	599,40	SATD bancaire soldé - 11/03/20	101,90	0,00
T-520	16/10/2012	4161	599,40	SATD bancaire soldé - 11/03/20	101,90	0,00
T-566	12/12/2012	4161	599,40	SATD bancaire soldé - 11/03/20	101,90	0,00
T-629	19/12/2012	4161	599,40	SATD bancaire soldé - 11/03/20	101,90	0,00
T-684	31/12/2012	4161	599,40	SATD bancaire soldé - 11/03/20	101,90	0,00
T-3	21/02/2013	4161	599,40	SATD bancaire soldé - 11/03/20	101,90	0,00
T-57	21/03/2013	4161	607,98	SATD bancaire soldé - 11/03/20	103,36	0,00
T-123	18/04/2013	4161	612,69	SATD bancaire soldé - 11/03/20	104,16	0,00
T-185	04/06/2013	4161	612,69	SATD bancaire soldé - 11/03/20	104,16	0,00
T-244	21/06/2013	4161	612,69	SATD bancaire soldé - 11/03/20	104,16	0,00
T-284	12/07/2013	4161	612,69	SATD bancaire soldé - 11/03/20	104,16	0,00
T-335	27/08/2013	4161	612,69	SATD bancaire soldé - 11/03/20	104,16	0,00
T-411	11/09/2013	4161	509,18	SATD bancaire soldé - 11/03/20	86,56	0,00
T-433	11/09/2013	4161	103,51	SATD bancaire soldé - 11/03/20	17,60	0,00
T-519	22/11/2013	4161	612,69	SATD bancaire soldé - 11/03/20	104,16	0,00
T-563	10/12/2013	4161	612,69	SATD bancaire soldé - 11/03/20	104,16	0,00
T-644	31/12/2013	4161	612,69	SATD bancaire soldé - 11/03/20	104,16	0,00
T-24	14/02/2014	4161	612,69	SATD bancaire soldé - 11/03/20	104,16	0,00
T-103	18/03/2014	4161	626,99	SATD bancaire soldé - 11/03/20	106,59	0,00
T-129	16/04/2014	4161	446,30	SATD bancaire soldé - 11/03/20	75,87	0,00
T-184	21/05/2014	4161	619,84	SATD bancaire soldé - 11/03/20	105,37	0,00
T-238	24/06/2014	4161	619,84	SATD bancaire soldé - 11/03/20	105,37	0,00
T-304	16/07/2014	4161	619,84	SATD bancaire soldé - 11/03/20	105,37	0,00
T-334	11/08/2014	4161	619,84	SATD bancaire soldé - 11/03/20	105,37	0,00
T-397	16/09/2014	4161	119,97	SATD bancaire soldé - 11/03/20	20,39	0,00
T-306	24/10/2016	4161	7 249,49	SATD bancaire soldé - 11/03/20	1 232,41	0,00
T-307	24/10/2016	4161	6 420,45	SATD bancaire soldé - 11/03/20	1 091,48	0,00
T-353	29/08/2018	4161	210,10	SATD employeur Tiers détenteur saisi par un autre créancier - 27/03/19	35,72	0,00
T-66	21/03/2013	4161	533,77	SATD employeur négative - 24/11/21	90,74	0,00
T-89	21/03/2013	4161	118,40	SATD employeur négative - 24/11/21	20,13	0,00
T-166	17/05/2017	4161	84,54	SATD employeur négative - 14/01/21	14,37	0,00
T-226	30/06/2017	4161	98,75	SATD employeur négative - 14/01/21	16,79	0,00

TITRE	DATE DE PEC	COMPTE	RESTE DU	DERNIÈRE ACTION	C/491x	C/496x
T-268	12/07/2017	4161	98,75	SATD employeur négative - 14/01/21	16,79	0,00
T-303	02/08/2017	4161	98,75	SATD employeur négative - 14/01/21	16,79	0,00
T-348	07/09/2017	4161	98,75	SATD employeur négative - 14/01/21	16,79	0,00
T-384	05/10/2017	4161	98,75	SATD employeur négative - 14/01/21	16,79	0,00
T-28	09/02/2018	4161	450,75	SATD employeur négative - 14/01/21	76,63	0,00
T-80	15/03/2018	4161	450,75	SATD employeur négative - 14/01/21	76,63	0,00
T-288	02/08/2017	4161	93,31	SATD bancaire Acte de poursuite annulé - 19/05/20	15,86	0,00
T-331	07/09/2017	4161	274,09	SATD bancaire Acte de poursuite annulé - 19/05/20	46,60	0,00
T-366	04/10/2017	4161	418,75	SATD bancaire Acte de poursuite annulé - 19/05/20	71,19	0,00
T-527	26/12/2017	4161	41,72	SATD bancaire Acte de poursuite annulé - 19/05/20	7,09	0,00
T-527	26/12/2017	46726	381,03	SATD bancaire Acte de poursuite annulé - 19/05/20	0,00	64,78
T-10	02/02/2018	4161	371,32	SATD (en cours) 25/07/2018	63,12	0,00
T-78	15/03/2018	4161	41,72	SATD bancaire Acte de poursuite annulé - 19/05/20	7,09	0,00
T-114	09/04/2018	4161	366,75	SATD bancaire Acte de poursuite annulé - 19/05/20	62,35	0,00
T-174	14/05/2018	4161	426,32	SATD bancaire Acte de poursuite annulé - 19/05/20	72,47	0,00
T-227	05/06/2018	4161	346,89	SATD bancaire Acte de poursuite annulé - 19/05/20	58,97	0,00
T-569	28/12/2018	4161	426,32	SATD bancaire Acte de poursuite annulé - 19/05/20	72,47	0,00
T-28	14/02/2019	4161	454,32	SATD bancaire Acte de poursuite annulé - 19/05/20	77,23	0,00
T-102	08/03/2019	4161	454,32	SATD bancaire Acte de poursuite annulé - 19/05/20	77,23	0,00
T-148	15/04/2019	4161	454,32	SATD bancaire Acte de poursuite annulé - 19/05/20	77,23	0,00
T-197	10/05/2019	4161	460,00	SATD bancaire Acte de poursuite annulé - 19/05/20	78,20	0,00
T-255	04/06/2019	4161	460,00	SATD bancaire Acte de poursuite annulé - 19/05/20	78,20	0,00
T-311	04/07/2019	4161	460,00	SATD bancaire Acte de poursuite annulé - 19/05/20	78,20	0,00
T-365	07/08/2019	4161	460,00	SATD bancaire Acte de poursuite annulé - 19/05/20	78,20	0,00
T-412	10/09/2019	4161	5,68	SATD bancaire Acte de poursuite annulé - 19/05/20	0,97	0,00
			53 682,79	Total à provisionner	9 012,02	114,05